

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 9 novembre 2017

**Rapporteur :
Monsieur Yves GENTRIC**

N° 25

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 16/11/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 15/11/2017 (accusé de réception du 15/11/2017)

Acte original consultable au service des assemblées

Hôtel de Ville et d'agglomération

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Demandes de subventions 2017 - Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie

Délibération pour statuer sur les demandes de subvention pour l'année 2017 des différentes associations ayant une action en matière d'environnement ou de protection animale. Le montant à répartir est de 5 000,00 €.

En 2016, la ville de Quimper a accordé des subventions aux associations suivantes :

- EAU ET RIVIÈRES DE BRETAGNE.....1 297,00 €
- BRETAGNE VIVANTE - S.E.P.N.B.....1 297,00 €
- L'ANIMAL DANS LA VILLE1 614,00 €
- ABRAQ425,00 €
- S.P.A.....500,00 €

L'association « Eau & Rivières de Bretagne » mène depuis 1969, une action en faveur de la protection de l'eau et des rivières en Bretagne. Elle intervient sur l'ensemble des rivières bretonnes et sur l'Odé et ses affluents, par de multiples opérations.

L'association « Bretagne Vivante S.E.P.N.B. » œuvre depuis 1958 en Bretagne pour la protection de l'environnement. Cette association intervient pour la sensibilisation du public scolaire, sur différents domaines liés à l'environnement (milieu naturel, espaces sensibles, eau, déchets, etc.).

L'association « L'animal dans la ville » a été créée en 1997 par une partie des anciens membres de l'association S.P.A. (Société Protectrice des Animaux). L'association a pour vocation de sensibiliser et responsabiliser les possesseurs d'animaux. Elle œuvre en particulier dans la régulation de la population des chats dans les quartiers. Cette action est menée en partenariat avec la ville depuis 1992.

L'association ABRAQ (Association des bénévoles du refuge animalier de Quimper) a été créée en 2012 par des membres de la SPA. L'association a pour vocation de sensibiliser et

responsabiliser les possesseurs d'animaux. Elle œuvre en particulier sur la collecte puis la distribution d'aliments pour animaux pour les personnes les plus démunies, possesseurs de chiens et sur le financement de soins vétérinaires. Elle a mené en 2016 une campagne de sensibilisation des chats, en partenariat avec la ville de Quimper.

En 2016, la SPA (Société protectrice des animaux) qui assure la gestion du refuge du Corniguel, avec la mise à disposition gracieuse des locaux, avait sollicité la ville de Quimper pour l'obtention d'une subvention exceptionnelle pour la mise en place d'un défibrillateur au sein de l'établissement. La subvention demandée était de 1 000 euros. Il avait été proposé de la lisser sur deux exercices, avec un versement fin 2016 et l'autre en 2017.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à verser les subventions aux associations suivantes, pour l'année 2017 (imputation 6574.520.833) :

- EAU ET RIVIÈRES DE BRETAGNE.....1 260,00 €
- BRETAGNE VIVANTE - S.E.P.N.B.....1 260,00 €
- L'ANIMAL DANS LA VILLE1 566,00 €
- ABRAQ414,00 €
- S.P.A.....500,00 €